



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 1^{er} trimestre 2015

La fréquentation progresse de 3 %

Avec 228 300 nuitées au 1^{er} trimestre 2015, la fréquentation des hôtels réunionnais progresse de 3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014. Cette embellie profite essentiellement aux hôtels de catégorie supérieure. À compter de ce trimestre, le champ de l'enquête de fréquentation hôtelière à La Réunion est étendu à tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non.

Françoise Legros, Insee

Avec 228 300 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, qu'ils soient classés ou non, progresse de 3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014 (*encadré et figures 1 et 2*).

La fréquentation augmente de 8 % en janvier. Elle retrouve ainsi, après la forte baisse de janvier 2014 (- 11 %), le niveau de janvier 2013. La fréquentation progresse plus légèrement en février (+ 2 %) et reste stable en mars.

La hausse de la fréquentation profite essentiellement aux hôtels de 4 ou 5 étoiles (+ 11 %) et plus modérément aux hôtels 3 étoiles (+ 3 %). En revanche, la fréquentation recule dans les hôtels non classés et ceux de 1 ou 2 étoiles (- 2 %).

Les hôtels de la région Ouest sont les plus dynamiques (+ 8 %). Ceux du Sud progressent aussi légèrement (+ 2 %) alors que la fréquentation des hôtels du Nord-Est recule de 5 %.

Le taux d'occupation recule de 1 point par rapport au 1^{er} trimestre 2014 et atteint 56 % (*figure 3*). En effet, la capacité des hôtels augmente, avec une offre de chambres en hausse de 2 %, tandis que le nombre de chambres occupées stagne.

Le taux d'occupation recule plus fortement dans le Nord-Est (- 5 points) et dans le Sud (- 2,5 points) (*figure 4*). Dans chacune de ces régions, l'offre de chambre augmente suite à l'ouverture d'un nouvel établissement en 2014, alors que le nombre de chambres occupées diminue. Dans l'Ouest, l'offre de chambre reste en revanche quasiment stable (- 1 %) alors que le nombre de chambres occupées progresse de 4 %.

Un champ d'enquête étendu

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant.
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres au moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.

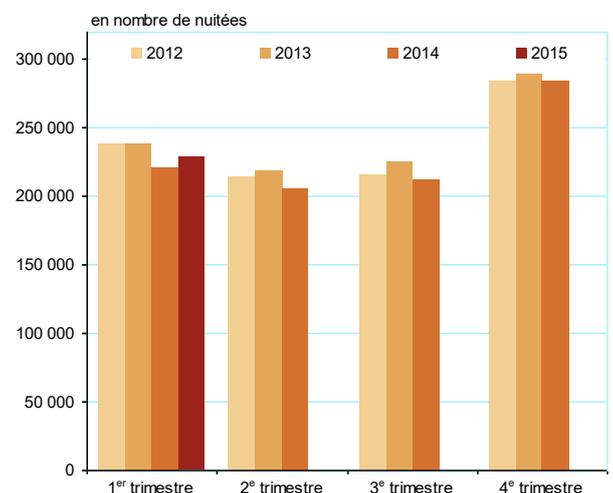
À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.

Les présents résultats portent à La Réunion sur 75 hôtels, dont 57 sont classés et 18 non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne chaque mois sur le site insee.fr.

1 La fréquentation des hôtels progresse de 3 %

Fréquentation des hôtels de 2012 à 2015



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 228 300 nuitées pour le début d'année 2015

Fréquentation hôtelière à La Réunion au 1^{er} trimestre

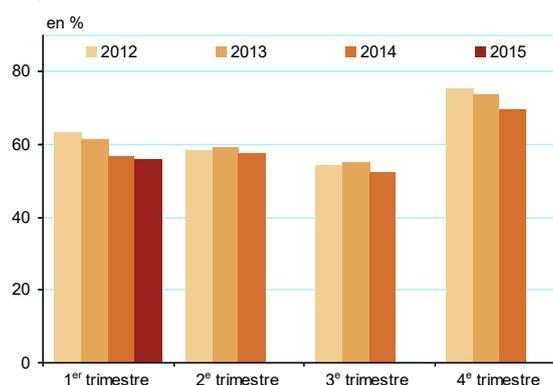
	2013	2014	2015	en nombre Évolution 2015 / 2014
Nombre de nuitées	238 300	221 000	228 300	3,3 %
Chambres occupées	137 000	131 100	131 200	0,1 %
Offre de chambres	223 300	231 600	235 300	1,6 %
Taux d'occupation	61,4 %	56,6 %	55,8 %	- 0,8 pt

Champ : hôtels classés, et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 Le taux d'occupation baisse de 1 point au 1^{er} trimestre

Taux d'occupation des hôtels classés de 2012 à 2015



Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

4 La fréquentation des hôtels de catégorie supérieure progresse fortement

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 1^{er} trimestre

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en %	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en points
1 ou 2 étoiles	31 900	31 300	- 1,9	56,4	55,8	- 0,6
3 étoiles	84 300	86 900	3,1	59,1	56,0	- 3,1
4 ou 5 étoiles	59 700	66 000	10,6	58,8	59,6	0,8
Non classés	45 100	44 100	- 2,2	50,4	50,6	- 0,2
Nord-Est	54 500	52 000	- 4,6	54,5	49,8	- 4,7
Ouest	113 000	121 500	7,5	61,6	64,5	2,9
Sud	53 500	54 800	2,4	50,1	47,6	- 2,5
Ensemble	221 000	228 300	3,3	56,6	55,8	- 0,8

Champ : hôtels classés, et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Source

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (1 à 5 étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion, indicateurs Tourisme ;
- Legros F., « Fréquentation touristique 2014 : le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement », Insee Analyses Réunion n° 7, avril 2015.



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2015



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 2^e trimestre 2015 Belle reprise de la fréquentation

Avec 231 000 nuitées au 2^e trimestre 2015, la fréquentation des hôtels réunionnais progresse de 12 % par rapport au 2^e trimestre 2014. Les mois de mai et juin ont été particulièrement dynamiques.

Françoise Legros, Insee

Avec 231 000 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, qu'ils soient classés ou non, progresse de 12 % par rapport au 2^e trimestre 2014. L'activité hôtelière gagne ainsi 25 100 nuitées en un an (*figure 1*).

La fréquentation progresse sur tout le trimestre mais plus particulièrement aux mois de mai et juin (respectivement + 21 % et + 10 %). Elle retrouve ainsi les niveaux de 2013, après les fortes baisses de mai et juin 2014 (- 17 % et - 3,5 %). La fréquentation s'accroît plus modérément en avril 2015 (+ 5 %, comme en avril 2014).

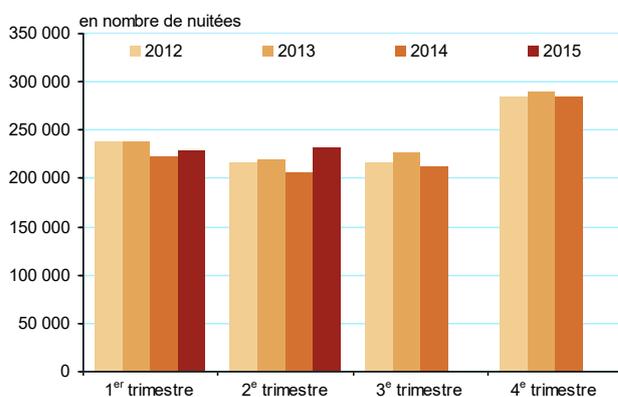
Avec 60,5 %, le taux d'occupation augmente de 3 points par rapport au 2^e trimestre 2014 (*figure 2*).

L'occupation progresse particulièrement dans les hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles) et dans les hôtels non classés (*figures 3 et 4*). Le taux d'occupation est stable dans le Sud (- 0,1 point). Il progresse dans le Nord-est (+ 2 points) et l'Ouest (+ 6 points), régions où l'offre se développe suite à l'ouverture de deux établissements.

Au 2^e trimestre 2015, les hôtels de La Réunion disposent d'un parc de 2 700 chambres ; les 14 hôtels de 50 chambres ou plus en proposent la moitié (*figure 5*). Les hôtels non classés représentent près d'un tiers des établissements pour un quart du parc de chambres. Un tiers d'entre eux sont d'anciens hôtels classés qui n'ont pas demandé ou obtenu leur classification selon les nouvelles normes.

1 La fréquentation des hôtels progresse de 12 %

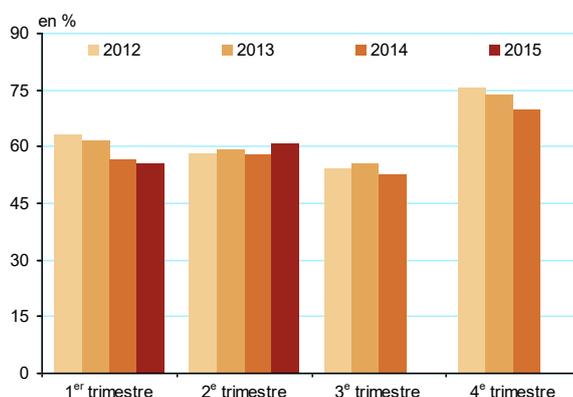
Fréquentation trimestrielle des hôtels depuis 2012



Source : Insee et DGCIS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation gagne 3 points au 2^e trimestre 2015

Taux d'occupation trimestriel des hôtels depuis 2012



Source : Insee et DGCIS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 231 000 nuitées au 2^e trimestre

Fréquentation hôtelière à La Réunion au 2^e trimestre 2015

	2013	2014	2015	en nombre Évolution 2015 / 2014
Nombre de nuitées	219 000	205 900	231 000	12,2 %
Chambres occupées	136 200	133 800	145 100	8,4 %
Offre de chambres	231 000	232 300	239 700	3,2 %
Taux d'occupation	59,0 %	57,6 %	60,5 %	2,9 pts

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGCS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

4 La fréquentation profite à toutes les catégories d'hôtels

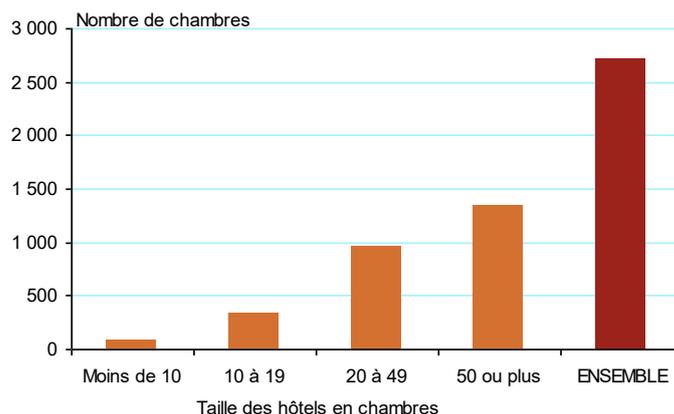
Nombre de nuitées et taux d'occupation au 2^e trimestre 2015

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en %	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en points
Non classés	36 700	47 100	28,3	47,6	53,3	5,7
1 ou 2 étoiles	29 600	33 100	11,8	57,9	56,0	- 1,9
3 étoiles	75 800	83 800	10,6	60,1	62,0	1,9
4 ou 5 étoiles	63 800	67 000	5,0	62,4	67,0	4,6
Nord-est	54 900	60 900	10,9	57,9	59,7	1,8
Ouest	101 700	114 400	12,5	60,8	66,4	5,6
Sud	49 300	55 700	13,0	51,4	51,3	- 0,1
Ensemble	205 900	231 000	12,2	57,6	60,5	2,9

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGCS, enquêtes de fréquentation hôtelière.

5 Une chambre sur deux dans les hôtels de 50 chambres ou plus

La parc hôtelier de La Réunion au 2^e trimestre 2015



Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGCS, enquête de fréquentation hôtelière 2015.

Un champ d'enquête étendu

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres au moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.

À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.

Les présents résultats portent à La Réunion sur 75 hôtels, dont 51 sont classés et 24 non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne chaque mois sur le site insee.fr.

Source

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (1 à 5 étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion ;
- Legros F., « [Le tourisme d'agrément recule de 10 %](#) », *Insee Conjoncture Réunion* n° 1, pp. 24-25, juillet 2015
- Legros F., « [Le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement](#) » - Fréquentation touristique 2014 *Insee Analyses Réunion* n° 7, avril 2015.





Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 3^e trimestre 2015

La reprise de la fréquentation se poursuit

Avec 241 000 nuitées au 3^e trimestre 2015, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais (classés ou non classés) progresse de 13 % par rapport au 3^e trimestre 2014.

Françoise Legros, Insee

Avec 241 000 nuitées enregistrées de juillet à septembre 2015, la fréquentation des hôtels réunionnais, qu'ils soient classés ou non, progresse de 13 % par rapport au 3^e trimestre 2014 (figures 1 et 3).

Les hôtels du Sud sont les premiers bénéficiaires de cette embellie de la fréquentation (+ 17 %). Ceux du Nord-est et de l'Ouest progressent respectivement de 15 % et 11 %.

La fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels 1 à 2 étoiles (+ 27 %) mais plus modérée dans les hôtels haut de gamme (+ 5 %).

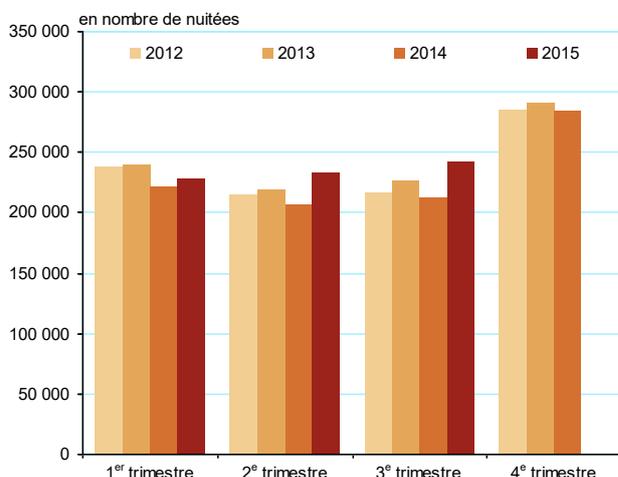
Le taux d'occupation gagne 5 points par rapport au 3^e trimestre 2014 et atteint 57 % (figure 2 et 4).

L'occupation progresse particulièrement dans les hôtels non classés (+ 10 %) et dans les hôtels haut de gamme (+ 7 %). Elle recule légèrement dans les hôtels 1 ou 2 étoiles en raison de la réouverture d'un établissement dans l'Ouest qui augmente les capacités d'accueil.

L'offre de chambres progresse globalement de 4 %, et s'établit à 247 600 chambres, soit 2 750 chambres par jour. ■

1 La fréquentation des hôtels progresse de 13 %

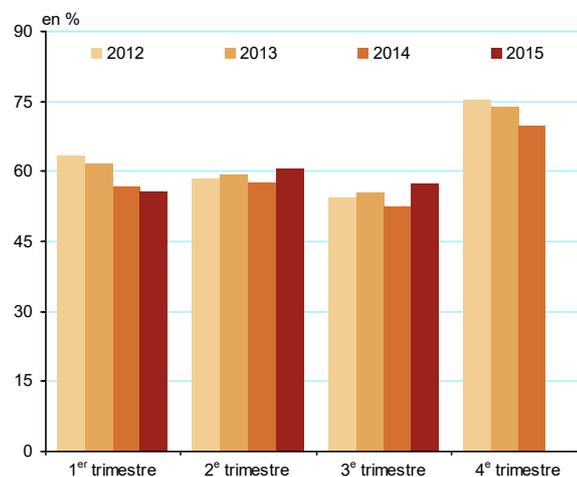
Fréquentation des hôtels de 2012 à 2015



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation progresse de 5 points au 3^e trimestre

Taux d'occupation des hôtels de 2012 à 2015



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 241 000 nuitées au 3^e trimestre 2015

Fréquentation hôtelière à La Réunion au 3^e trimestre

	en nombre			
	2013	2014	2015	Évolution 2015 / 2014
Nombre de nuitées	225 750	212 600	241 000	+ 13,4 %
Chambres occupées	129 300	124 800	141 500	+ 13,4 %
Offre de chambres	234 250	238 500	247 600	+ 3,8 %
Taux d'occupation	55,2 %	52,3 %	57,1 %	+ 4,9 pts

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Un champ d'enquête étendu

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été modifié en raison de :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres ou moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.

À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.

Les présents résultats portent à La Réunion sur 75 hôtels, dont 54 sont classés et 21 non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne chaque mois sur le site insee.fr.

4 La hausse de la fréquentation profite à toutes les catégories d'hôtels

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 3^e trimestre 2015

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en %	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en points
Non classés	38 300	43 000	12,3	42,0	52,0	10,0
1 ou 2 étoiles	31 600	40 000	26,6	55,3	53,7	- 1,6
3 étoiles	83 600	96 100	15,0	57,7	59,6	1,9
4 ou 5 étoiles	59 100	61 900	4,7	52,6	59,6	7,0
Nord-est	53 600	61 500	14,7	50,4	55,6	5,2
Ouest	108 600	120 300	10,8	58,0	62,0	4,0
Sud	50 400	59 200	17,5	44,7	50,1	5,4
Ensemble	212 600	241 000	13,4	52,3	57,1	4,8

Champ : hôtels classés, et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Julie Boé et Pierre Thibault

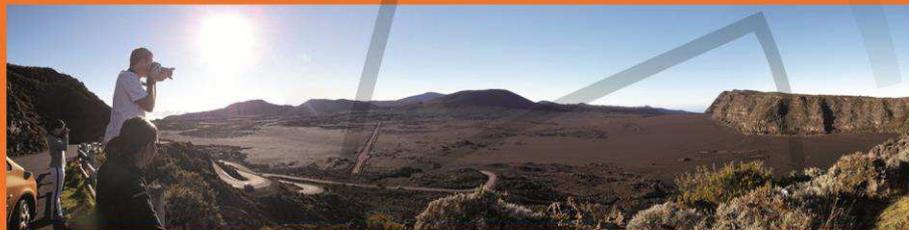
ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion ;
- Legros F., « **Le tourisme d'agrément recule de 10 %** », *Insee Conjoncture Réunion* n° 1, pp. 24-25, juillet 2015
- Legros F., « **Le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement** » - Fréquentation touristique 2014 *Insee Analyses Réunion* n° 7, avril 2015.





Enquête mensuelle dans l'hôtellerie

La fréquentation hôtelière progresse de 11 % en 2015

Avec plus de 1 025 000 nuitées en 2015, la fréquentation des hôtels réunionnais retrouve des couleurs. Toutes les catégories d'hôtels bénéficient de ce dynamisme. Toutes les régions sont également concernées, en particulier les établissements de l'Ouest et du Sud.

Françoise Legros, Insee

L'année 2015 est marquée par une reprise de la fréquentation dans les établissements hôteliers de cinq chambres ou plus à La Réunion. Elle se caractérise également par l'ouverture de cinq nouveaux établissements, représentant une offre supplémentaire de près de 500 chambres par jour.

Plus d'un million de nuitées en 2015

Avec 1 025 100 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais progresse de 11 % par rapport à 2014 (figure 1). Parallèlement, l'offre de chambres est en hausse de 5 % et le nombre de chambres occupées de 8,5 %. Le taux d'occupation gagne 2 points et s'établit à 61 % (figure 2).

La fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (+ 18 %) et dans les 3 étoiles (+ 16 %). Elle est plus modérée dans les hôtels haut de gamme (+ 6 %).

Les hôtels de l'Ouest et du Sud sont les premiers bénéficiaires de cette reprise de la fréquentation (respectivement + 13 % et + 12 %). Mais la région Nord-est progresse également (+ 7 %).

La clientèle française largement majoritaire

La clientèle française, qui comprend la clientèle locale, reste largement majoritaire (85 % des nuitées) et sa fréquentation progresse de 12 % en 2015. La clientèle étrangère progresse également (+ 8 %). Les Allemands et les Suisses représentent près de 40 % des étrangers hébergés dans les hôtels.

Par rapport à 2014, la fréquentation a progressé tout au long de l'année. L'embellie amorcée au 1^{er} trimestre (+ 3 %) s'est confirmée sur le reste de l'année (+ 14 %).

1 La fréquentation hôtelière en hausse de 11 % en 2015

Fréquentation hôtelière en 2015 à La Réunion

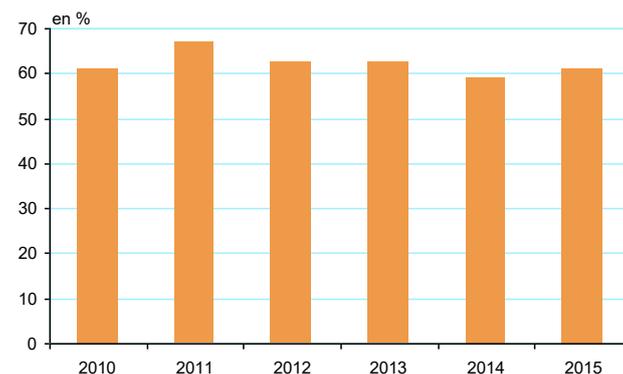
	2014	2015	Évolution
	en nombre		en %
Ensemble	923 500	1 025 100	11,0
Nombre de nuitées	Non classés	176 200	2,0
	1 ou 2 étoiles	136 400	17,7
	3 étoiles	350 200	16,4
	4 ou 5 étoiles	260 700	6,3
	Nord-est	236 500	252 500
Ouest	460 400	518 800	12,7
Sud	226 600	253 800	12,0
Offre de chambres	943 300	990 400	5,0
Chambres occupées	557 400	604 900	8,5
Taux d'occupation	59,1 %	61,1 %	2,0 pt

Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation progresse de 2 points en 2015

Taux d'occupation annuel de 2010 à 2015 à La Réunion



Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Une hausse de 14 % au 4^e trimestre 2015

Avec 324 800 nuitées au 4^e trimestre 2015, la fréquentation des hôtels classés réunionnais est en hausse de 14 % par rapport au 4^e trimestre 2014 (figure 3). Elle atteint ainsi son plus haut niveau depuis six ans (figure 4).

Tous les mois du 4^e trimestre sont en hausse, particulièrement les mois de novembre et décembre (respectivement + 17 % et + 19 %).

La hausse de la fréquentation profite particulièrement aux hôtels de 1 ou 2 étoiles ainsi qu'aux 3 étoiles (+ 31 % et + 32 %) (figure 5). Les hôtels de l'Ouest et du Sud enregistrent les plus belles progressions (+ 17 %).

Le taux d'occupation s'établit à 70 %, en progression de 0,5 point par rapport au 4^e trimestre 2014. ■

3 La fréquentation hôtelière progresse de 14 % au 4^e trimestre

Fréquentation hôtelière au 4^e trimestre depuis 2013 à La Réunion

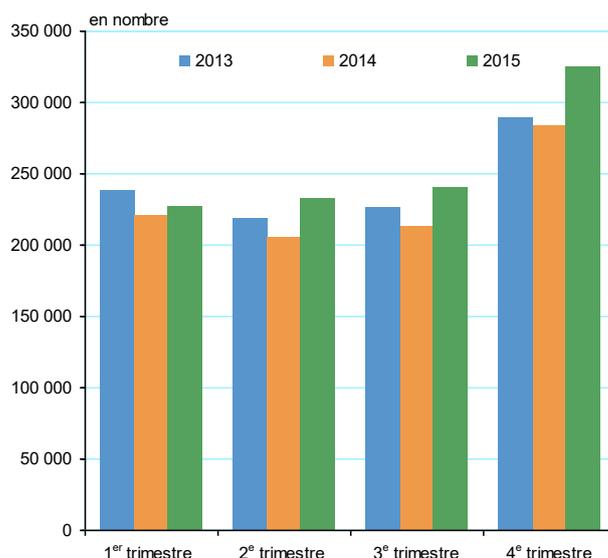
	2013	2014	2015	Évol.
	en nombre			2015 / 2014
				en %
Nombre de nuitées	289 550	284 000	324 800	14,4
Chambres occupées	174 000	167 600	187 900	12,1
Offre de chambres	236 100	240 900	268 200	11,3
Taux d'occupation	73,7 %	69,6 %	70,1 %	0,5 pt

Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.

Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

4 Le 4^e trimestre à son plus haut niveau depuis six ans

Nombre de nuitées dans les hôtels de 2013 à 2015 à La Réunion



Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.
Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

5 Le taux d'occupation du 4^e trimestre progresse de 0,5 point

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 4^e trimestre à La Réunion

	Nuitées			Taux d'occupation		
	2014	2015	Évol.	2014	2015	Évol.
	en nombre			en %		
				en point(s)		
Ensemble	284 000	328 800	15,8	69,6	70,1	0,5
Catégorie						
Non classés	56 100	45 300	- 19,3	58,8	64,2	5,4
1 ou 2 étoiles	43 300	56 800	31,2	74,9	75,5	0,6
3 étoiles	106 400	140 700	32,2	73,8	70,9	- 2,9
4 ou 5 étoiles	78 200	82 000	4,9	69,8	68,6	- 1,2
Zone géographique						
Nord-est	73 500	77 700	5,7	65,5	68,1	2,6
Ouest	137 200	161 200	17,5	75,7	73,0	- 2,7
Sud	73 300	85 900	17,2	63,8	66,7	2,9

Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.

Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Un champ d'enquête étendu

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été modifié en raison de :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres au moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.

À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.

Les présents résultats portent à La Réunion sur 78 hôtels, dont 57 sont classés et 21 non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne chaque mois sur le site insee.fr.

Définitions

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Julie Boé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Legros F., « [La fréquentation touristique progresse au 1^{er} semestre 2015](#) », *Insee Flash Réunion* n° 41, septembre 2015 ;
- Legros F., « [Le tourisme d'agrément recule de 10 %](#) », *Insee Conjoncture Réunion* n° 1, pp. 24-25, juillet 2015 ;
- Legros F., « [La fréquentation hôtelière recule de 8 % en 2014](#) », *Insee Flash Réunion* n° 21, février 2015.